

Observations du public
Parc éolien LES CENT MENCAUDEES
sur la commune de SOLESMES
Jeudi 13 décembre 2018 à 10h58

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Après examen de l'enquête publique relative au dossier de demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien situé sur la commune de SOLESMES, nous avons bien pris note que les installations seront implantées en dehors des périmètres de protection éloignée et rapprochée de nos captages de Neuville et Solesmes.

Toutefois, j'attire votre attention sur le fait que les éoliennes se trouvent en zone de vulnérabilité moyenne de l'aire d'alimentation des captages prioritaires de Solesmes. Il conviendra donc de prendre toutes les précautions pendant les phases de travaux puis d'exploitation pour éviter une pollution accidentelle de la nappe.

Cordialement,

Ludivine PICKAERT, Noréade